



**p. 4-5 : Travaux**

**La Maison des Associations  
nous ouvre ses portes**

**p. 12 : Intercommunalité**

**Bientôt l'arrivée de la fibre optique**

## TRAVAUX ..... 4-5

La Maison des Associations est opérationnelle !

## ÉCOLES ..... 6-7

Du côté de nos écoles

## FINANCES ..... 8

La taxe foncière... bien comprendre l'avis d'imposition

## MAIRIE ..... 9

Objets trouvés  
Un village toujours fleuri  
Combien d'habitants à Chatte ?  
Le recensement

## ECONOMIE ..... 10-11

Les nouvelles entreprises :  
Yoyo Pizza, Kréa'Tif,  
Buisson Charpentes, Philippe Favetto,  
Lucette et Fleurette,  
Pâtisserie boulangerie Arnaud,  
Cache Cache, Beer & Cheese

## ACTION PUBLIQUE ..... 12

Visites d'élus à Chatte : Le Sénateur  
André Vallini et Le Président du Conseil  
Départemental Jean-Pierre Barbier

## INTERCOMMUNALITE ..... 12

Déploiement de la fibre optique dans le  
département et sur la commune  
Des ateliers parentalité avec la maison  
des familles

## ASSOCIATIONS ..... 13

Des nouvelles de notre club de foot  
Une nouvelle association pour le bien-être

## CULTURE ..... 14-15

Le plein d'animations à la médiathèque  
Jumelage : visite des boulistes ronconais  
à Chatte  
On s'erre les coudes au printemps de  
Bourges !

## FESTIVITES ..... 16-17-18

Une nouvelle école Léa Blain  
Retour en images sur... la fête de la mu-  
sique, la vogue, le forum des associations

## HISTOIRE ..... 19

Le Clos

## AGENDA ..... 20

### PHARMACIE

**Pharmacie FRAISSE**

518 Grande Rue  
Tél : 04.76.38.47.50

### KINÉSITHÉRAPEUTES

**ARNAUD Josselin**

**ESCOFFIER Laurent**

**MODENA Julie**

**PENET Julie**

214 pl. du Champ de Mars

Tél : 04.76.38.24.79

### PÉDICURE

### PODOLOGUE

**HUMBLOT Emmanuele**

650 bis ZI La Gloriette

Tél : 04.76.38.64.72

### SAGE-FEMME

**PICARD-COZ Victoire**

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 04.57.33.44.57

victoire-picardcoz-sage-  
femme.fr

### ORTHOPHONISTE

**BEZIAU Céline**

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.78.46.56.03

### PSYCHOLOGUES

**BRASSIN Caroline**

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.79.84.65.40

**DANIEL Pascale**

1745 chemin des Ports

Tél : 06.72.95.79.83

### PSYCHO-PRATICIEN

**DE CHARENTENAY Brice**

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.62.12.62.30

www.psy-saint-marcellin.com

### HYPNO-THERAPEUTE

**RICHARD Kristel**

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.60.53.71.12

krconsult@orange.fr

### MÉDEDIN OSTÉOPATHE

**GENSTY Dominique**

25 rue de l'Eglise

Tél : 04.76.38.43.14

### REFLEXOLOGUE

**PENARD Valérie**

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.50.39.69.30

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**FAQC Thierry**

25 rue de l'Eglise

Tél : 04.76.38.51.22

**LOPEZ Patricia**

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 04.76.38.46.51

### INFIRMIERS

**Centre de soins infirmiers**

**SIRCO**

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 04.76.38.26.35

**DUMARCHE Valérie**

**PELERIN Isabelle**

21 route de Saint-Antoine

Tél : 04.76.64.09.59

### VÉTÉRINAIRE

**DECARD Sandra**

84 route de St-Antoine

Tél : 06.15.86.66.12

## Etat-civil

### NAISSANCES

> SZYGENDA Harry né le 24 mai  
2019 à La Tronche, fils de Thibaud  
SZYGENDA et de Fany TEPPE

> CHALEAT Kylian né le 04 juin  
2019 à Romans/Isère, fils de  
Patrice CHALEAT et de Vanessa  
BETTON

> ROLIN Léo né le 03 juin 2019 à  
St-Martin d'Hères, fils de Maxime  
ROLIN et d'Elôïse RIBELLA

> GELAS DEL GUERRA Naomie  
née le 28 juin 2019 à Romans/Isère,  
fille de Sébastien GELAS et de Julie  
DEL GUERRA

> GAILLARD Cillian né le 29  
juillet 2019 à Valence, fils de Tony  
GAILLARD et de Jessica LEHV

### MARIAGES

> REYNAUD Romain et BALME  
Laurie le 27 juillet 2019

> GARIN Romain et HUGOT Elodie  
le 27 juillet 2019

> UZEL Jean-Philippe et AGAS-  
SANT Julie le 24 août 2019

### DÉCÈS

> BOUCHARD veuve DUBORDEAUX  
Marcelle le 14 juin 2019 - 86 ans

> SIMONETTI épouse MAISTRELLO  
France le 23 juin 2019 - 67 ans

> CHAMPAVIER Marcel le 31 août  
2019 - 87 ans

> VINAY veuve MÉNIER Jacqueline le  
10 septembre 2019 - 86 ans



## Objets trouvés

Vous avez égaré vos clés,  
votre téléphone portable ou  
votre porte-monnaie ? Pen-  
sez à réclamer votre bien  
auprès de l'accueil de la mairie, car ce-  
lui-ci y est peut-être entreposé.

En effet, chaque année, la mairie récu-  
père et répertorie une vingtaine d'objets  
perdus, retrouvés sur la voie publique,  
ou oubliés dans l'une des salles commu-  
nales. Petits ou volumineux (oui, parfois  
des vélos !), de valeur ou non, il y a de  
tout !

Lorsqu'il s'agit d'un objet dont le pro-  
priétaire est identifiable, les agents de  
la mairie, avec parfois l'aide du policier  
municipal, tentent de le contacter direc-  
tement.

La palme d'or des objets perdus revient  
incontestablement aux clés et aux lu-  
nettes. Arrivent derrière, les vêtements  
et les cartes d'identité. Au rayon des  
plus insolites : un casque de moto et un  
tapis de gymnastique. Ce dernier attend  
toujours son propriétaire !



## édito

Chères Chattoises,  
Chers Chattois,

Ce dernier Chatte magazine de l'année 2019 vous dira combien les innovations et l'actualité de notre commune restent dynamiques.

Après plus d'un an de travaux, le chantier de la Maison des Associations est à présent terminé. Si certains d'entre vous ont pu découvrir une partie du bâtiment lors du forum des associations le 31 août dernier, c'est le 17 octobre que l'édifice a été officiellement présenté aux bénéficiaires et aux usagers ; visite des lieux, fonctionnement et distribution de badges d'accès. A présent, la MDA devrait enfin prendre vie !

Dans nos écoles, pour cette année qui débute, les projets pédagogiques s'annoncent encore riches et nombreux : sport, culture, sorties et autres animations diverses, preuve, s'il en est, de la mobilisation constante des équipes pédagogiques pour le plein épanouissement de nos enfants.

Du dynamisme aussi dans les secteurs économique, culturel et associatif :

De nouveaux entrepreneurs ont choisi notre commune pour installer leur activité. C'est une grande satisfaction de constater que l'ensemble des locaux commerciaux de la résidence La Forge ont aujourd'hui trouvé preneurs. Nul doute, qu'avec ces commerces de proximité, l'activité dans le centre du village s'en ressentira.

Côté culture, la médiathèque ne sera pas en reste. Petits et grands sont invités aux animations annoncées pour les prochains mois. Sur la scène musicale, notre groupe local « On s'serre les coudes » n'en finit pas de séduire le public et les professionnels.

Avec Brettheim et Roncone, nos jumelages sont toujours des moments chaleureux et enrichissants.

Ce numéro du Chatte Magazine est aussi l'occasion de revenir sur les manifestations de l'été et les succès remportés par la fête de la musique, la vogue et le forum des associations. Vous êtes toujours nombreux, et je vous en remercie, à vous mobiliser et à participer à l'animation de notre village.

Que les événements et les projets continuent de rythmer la vie à Chatte !

Bonne lecture, bien cordialement

André ROUX, Maire de Chatte

### horaires d'ouverture

#### Secrétariat Mairie

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00  
**Mercredi :** 9 h 00 - 11 h 30  
**Samedi :** 8 h 30 - 11 h 00

#### Permanence du Maire :

**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois :**  
9 h 00 - 11 h 00 en Mairie

#### Service Urbanisme - CCAS Services techniques :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30  
**Vendredi :** 9 h 00 - 12 h 00

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte, F. GELAS.

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 375 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

## La Maison des Associations est opérationnelle !

Après 15 mois de travaux, la Maison des Associations est terminée. Les Chattois ont pu découvrir, en avant-première, une partie des locaux lors du forum des associations ; depuis, les clés ont été officiellement remises à André Roux par l'architecte Abeille-Cogne, le mercredi 18 septembre.



Le hall d'entrée

Aujourd'hui, les élus sont en train de finaliser les modalités de fonctionnement et le règlement qui s'appliqueront au bâtiment, pensé et conçu selon les besoins des différentes associations locales. Des ajustements pourraient intervenir après le bilan des premières semaines d'utilisation, en lien avec les présidents d'associations.

### Visite des locaux

#### - Au rez-de-chaussée :

Un grand préau, un hall d'entrée avec espace bar, des sanitaires et deux salles modulaires pouvant être séparées par une cloison mobile. La salle n°2 mesure 77 m<sup>2</sup> (capacité d'accueil de 84 places assises), la salle n°3 a une superficie de 54 m<sup>2</sup> (60 places assises). Sans la cloison, la salle n°1 constitue un grand espace de 131 m<sup>2</sup>, d'une capacité de 150 places assises.

Des tables et des chaises seront bien sûr à disposition des utilisateurs. Côté équipements techniques, des vidéoprojecteurs et écrans ont été installés dans les salles du bas, ainsi qu'une sono. L'ensemble du bâtiment bénéficie d'une connexion Wifi et de câbles ethernet.

L'utilisation des trois salles du bas nécessitera une réservation préalable en mairie. Elles pourront être utilisées uniquement par les associations de la commune et les écoles, mais aussi par des organismes publics, pour des événements spécifiques (réunions, assemblées générales, formations...). Les manifestations festives seront quant à elles



La salle N°3



La salle N°2

toujours organisées à la salle Alexandre Collenot et à l'espace Vincendon Dumoulin.

Le préau et le hall d'entrée seront proposés à la location, aux particuliers chattois, uniquement lorsqu'ils louent en parallèle la salle des fêtes Collenot.

## - A l'étage :

Une petite salle de réunion (23 m<sup>2</sup>), douze espaces de stockage créés selon les besoins des associations lors du montage du projet et donc déjà attribués, 19 casiers de rangement sécurisés et des sanitaires.

Un planning, créé par la mairie via une application Internet, permettra aux associations de gérer elles-mêmes l'utilisation de la salle de réunion de l'étage.

Gérald Poulat, animateur jeunesse de la commune, disposera à présent de son bureau au sein de la Maison des Associations. A ce titre, en parallèle de ses missions habituelles, il occupera une fonction de coordinateur entre l'ensemble des utilisateurs de cette structure.

Ce jeudi 17 octobre, les présidents d'associations ont été conviés par la municipalité, pour une visite du bâtiment et présentation du fonctionnement de ce tout nouvel équipement. Après remise des badges d'accès, la Maison des Associations pourra enfin s'animer !



Une partie des casiers de rangement



La salle de réunion à l'étage



Des espaces de stockage



Vue de l'étage

## Du côté de nos écoles...



L'équipe enseignante de l'école Léa Blain avec Hervé Chareyre, Philippe Soranzo, Martial Le Ray, Nathalie Isérable, Cécile Puig, Florence Chanéac, Carole Haegel et Lydie Giraud (absente de la photo : Joëlle Gutierrez).

Cela fait déjà quelques semaines que chacun a repris le chemin de l'école et de bonnes habitudes de travail !

Pour cette année scolaire 2019-2020, 87 élèves sont inscrits à l'école maternelle Les Chatons et 171 à l'école élémentaire Léa Blain, des effectifs assez stables par rapport à l'an dernier.

Chez les enseignants, deux nouveaux arrivants venus d'établissements de Saint-Marcellin : Florence Chanéac, en charge de la classe de CE2 et Martial Le Ray, titulaire remplaçant.

Plusieurs projets et actions pédagogiques seront mis en place ou renouvelés cette année : Tous les élèves (maternelle et élémentaire) participeront à quelques séances de cinéma dans le cadre du dispositif national « Ecole et cinéma ». Les enfants de l'élémentaire remonteront sur scène à l'occasion d'un spectacle de chants et de danses avec Freddy Zucchet et sa troupe. Côté sport, nouvelle édition de la traditionnelle course longue au stade du Clos et renouvellement du cycle piscine.



Les enfants de maternelle travailleront sur le thème « voyages autour du monde », ce qui leur permettra de découvrir d'autres lieux de vie, coutumes, animaux, musiques...



Ateliers artistiques et manuels, parcours sportifs, les activités sont nombreuses en maternelle, dont la mission principale est de donner envie aux enfants

Le partenariat entre les écoles et la médiathèque est reconduit :

- Des visites et animations pour les élèves de maternelle avec Sandrine Margailan, responsable de la structure.

- La 2<sup>e</sup> édition du prix littéraire, pour les élèves de l'élémentaire, est déjà annoncée pour février 2020. En parallèle du temps scolaire, tous les enfants peuvent bénéficier gratuitement du service de prêts de la médiathèque, ceci afin de favoriser l'apprentissage de la lecture et prolonger le plaisir de lire à la maison.

L'année sera aussi rythmée par d'autres sorties et projets, organisés grâce au soutien du Sou des écoles et l'investissement des parents bénévoles.

Comme pour chaque nouvelle année scolaire, la municipalité a veillé à poursuivre les investissements nécessaires dans les bâtiments scolaires. Ainsi, un tableau numérique supplémentaire équipe une classe du bâtiment Jean de La Fontaine. Un meuble de rangement a été aménagé à l'école maternelle et un nouvel abri, commun à l'école maternelle et Léa Blain, a été construit à l'extérieur pour stocker des jeux et du matériel sportif.



*La première édition du prix littéraire a eu lieu en juillet dernier. L'initiative menée par Mireille Martel de la médiathèque est reconduite cette année. Parmi la sélection de livres présentée à chaque classe, les élèves attribueront leur prix en février prochain.*



*d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.*

# La taxe foncière

## Les éléments de la taxe foncière ou bien comprendre l'avis d'imposition

En observant l'avis de taxe foncière, nous constatons que celle-ci est composée de taux appliqués par les différentes collectivités bénéficiaires, de bases qui varient selon qu'il s'agit de propriétés bâties ou non bâties, des cotisations correspondantes et enfin, depuis deux ans désormais sur notre secteur, du retour de la taxe sur les ordures ménagères (TOEM).

payé un impôt sous-évalué durant de longues années.

Il faut également comprendre qu'aucun rappel de taxation ne sera effectué au titre des années antérieures. Pas d'effet rétroactif donc, l'administration fiscale s'étant limitée à régulariser la base d'imposition pour 2019 et les années suivantes.



des bases locatives (environ 140.000 logements sont concernés chaque année depuis 2016), afin de prendre en compte les changements survenus. En 2019, ont été principalement constatées des revalorisations dans le département de l'Isère, département pilote en la matière.

Pour éviter ces disparités qui paraissent inéquitables, une réforme générale devrait être engagée. Aucun des gouvernements successifs n'a osé s'y atteler depuis plus de 30 ans, mais cela pourrait devenir prochainement d'actualité. Il est question de poser le calendrier de cette réforme dans le projet de loi de finances pour 2020.

Pour les logements neufs, la valeur locative est établie d'après la déclaration spéciale que vous devez établir dans les 90 jours de l'achèvement de la construction. La valeur locative est par ailleurs actualisée à chaque changement de consistance du bien.

Département : 38 ISERE		COMMUNE : 095 CHATTE							
TF 2019		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2018	20,72 %	%	3,99 %	15,90 %	0,558 %	9,91 %	%	
	Taux 2019	20,72 %	%	4,00 %	15,90 %	0,545 %	9,91 %	%	
	Adresse								
	Base	3446		3446	3446	3446	3446		
	Cotisation	714		138	548	19	341		1760
	Cotisation lissée								

Pour l'instant, les valeurs locatives des logements sont uniquement majorées, chaque année, à l'aide d'un coefficient forfaitaire décidé par le parlement et non par le conseil municipal. Pour l'année 2019, le coefficient de revalorisation est de 1,022 %.

Pour calculer la taxe foncière (TF 2019), il faut déterminer une base d'imposition. Pour certains locaux d'habitation, cette base d'imposition était établie jusqu'en 2018 sans certains éléments de confort standard, de type chauffage ou électricité, alors que ceux-ci en sont vraisemblablement équipés. L'opération de régularisation à l'initiative de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a consisté à ajouter ces éléments de confort absents à tort.

Conformément à l'article 1517 du code général des impôts, l'administration fiscale peut prendre en compte d'office les changements physiques des locaux (eau, électricité, WC, lavabo, baignoire ou douche, chauffage, ...). A chaque élément de confort est attribuée une équivalence en m<sup>2</sup> qui s'ajoute à la surface habitable du local et impacte la base d'imposition de la taxe foncière.

Un courrier a été reçu par certains d'entre nous indiquant, non pas le nouvel impôt, mais la nouvelle base retenue par les services fiscaux pour appliquer les taux. Ce courrier a inquiété les personnes visées.

Il faut cependant relativiser les impacts de cette revalorisation. En Isère, en moyenne, 12 % des logements sont concernés. L'augmentation en base varie de 10 € à 300 € ce qui entraîne une augmentation en moyenne de 60€ pour les propriétaires concernés. Il est tout de même nécessaire de rappeler que les propriétaires concernés avaient

Contacts : centre de renseignement téléphonique départemental des impôts, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 08.05.02.03.44 ou message sur votre espace personnalisé du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

### Le cas particulier de l'Isère

Département pilote ou cas particulier, l'Isère a été dernièrement montré du doigt dans les médias. En fait, la revalorisation des valeurs locatives de la taxe foncière dans notre département est une décision pour l'instant locale. Quelques 100 000 logements situés sur la totalité des communes de l'Isère, dont Grenoble, doivent être passés à la moulinette du fisc d'ici à 2021.

En effet, une convention a été signée entre l'AMI (Association des Maires de l'Isère) et la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) pour remettre à jour des valeurs locatives désuètes dans notre département. Cette convention a pour principal objectif de « tendre vers plus d'équité entre tous les contribuables ».

### Perspectives gouvernementales

En 2020, la DDFIP va s'intéresser aux locaux vétustes ou ruines habités mais dont la valeur locative n'a pas été revalorisée. Cette mesure va s'étendre au niveau national dans un souci d'équité. En effet, la dernière revalorisation date de 1970 et ainsi, durant des décennies, certains éléments n'ont jamais été taxés par rapport à des constructions qui d'emblée connaissent la pleine taxation.

Pour les logements, il y a chaque année des revalorisations ponctuelles

Cette réforme des valeurs locatives a commencé en 2017 pour les locaux professionnels dont la valeur locative a été revue et corrigée. Ces locaux ont été classés en 39 catégories (magasins, bureaux, hôtel, locaux occupés par des professions libérales...).

Un tarif au m<sup>2</sup> a été fixé en fonction des loyers de marché constatés dans le même secteur géographique. La nouvelle valeur locative est donc égale à la surface pondérée du local multipliée par ce tarif au m<sup>2</sup>. Le montant de la taxe à régler pour locaux professionnels depuis 2017 a donc pu varier considérablement par rapport aux années précédentes, à la hausse ou à la baisse. C'est pour éviter des variations trop brutales pour les propriétaires comme pour les impôts qu'un système de lissage progressif sur 10 ans a été mis en place pour étaler la hausse ou la baisse du montant de la taxe.



# Combien d'habitants à Chatte ?

L'actualisation des listes électorales pour les élections européennes du 26 mai dernier ont été l'occasion de nous pencher sur les chiffres de l'INSEE concernant la population de notre village.

Cet organisme, qui étudie en détails la population française par circonscriptions administratives, vient de publier pour la commune une brochure très détaillée, consultable en mairie et dont nous avons extrait quelques données d'ordre général.

La population totale, dite **population légale** est constituée par la **population municipale** et la **population « comptée à part »**.

La première est celle constituée par les habitants ayant leur résidence habituelle sur la commune.

La seconde est constituée des personnes résidant dans une autre commune, mais qui ont conservé une résidence à Chatte. Ce sont :

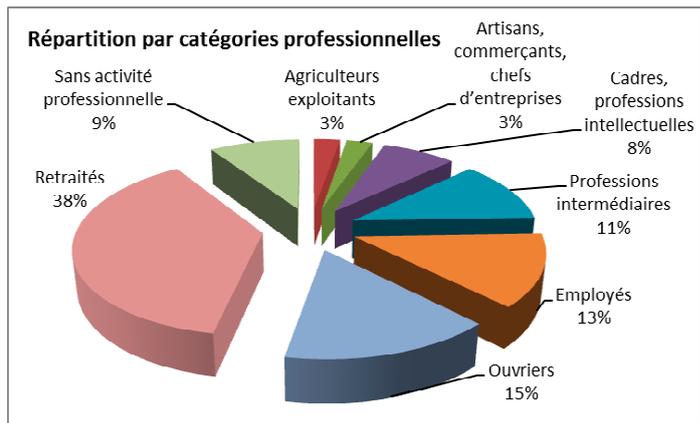
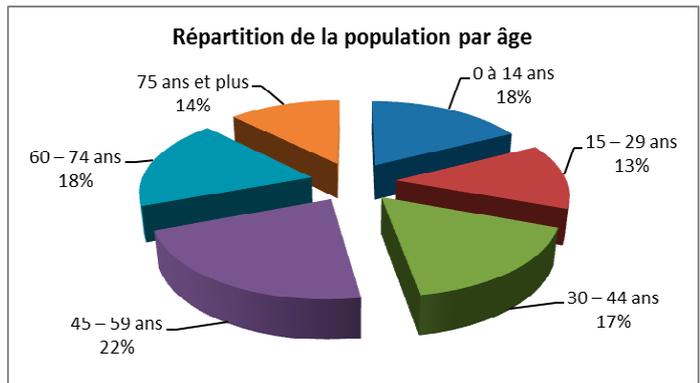
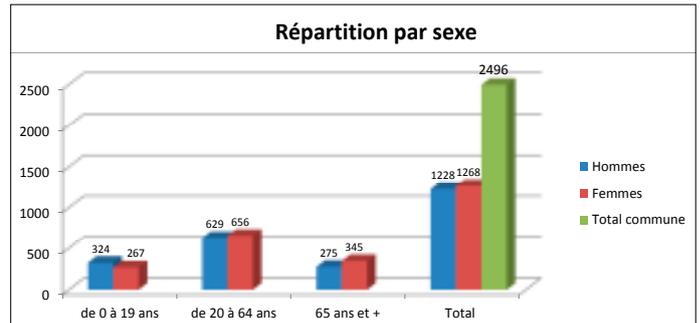
- Les résidents chattois dont la santé, l'âge ou la profession leur imposent de vivre dans une autre commune (religieux, retraités en maison de santé, militaires etc...)
- Les Chattois, de moins de 25 ans, qui résident à l'extérieur de la commune du fait de leurs études.
- Les personnes sans domicile fixe, rattachées à la commune et non recensées à Chatte (selon la loi du 3 janvier 1969.)

Les diagrammes suivants donnent une idée de la répartition des habitants suivant :

- 1 - leur sexe,
- 2 - leur âge,
- 3 - la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent.

**A Chatte : en 2016, nous étions 2 701 habitants dont 2 493 de population municipale, et 208 de population comptée à part.**

**On rappelle que pour les élections c'est la population municipale qui est prise en compte.**



## LE RECENSEMENT

Une campagne de recensement de la population se déroulera à Chatte du 16 janvier au 15 février 2020. Organisée tous les cinq ans, cette campagne permettra de mettre à jour les données sur la population chattoise.

Se faire recenser est un geste civique, simple et sûr, utile à la collectivité ! De ces chiffres découlent, par exemple, la participation de l'Etat au budget des communes, les équipements collectifs à prévoir (écoles...) ou encore le nombre d'élus au Conseil Municipal...

Plusieurs possibilités pour se faire recenser : remplir le questionnaire papier remis par l'agent recenseur lors de sa venue à votre domicile ou répondre en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et adresse ne seront pas enregistrés lors du traitement des données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

## Un village toujours fleuri

Cette année encore chacun de nous a pu apprécier, tout au long du printemps et de l'été, le magnifique fleurissement du village : des fleurs dans nos rues, sur les ponts, et des espaces verts parfaitement entretenus.

Toutes nos félicitations à nos jardiniers chargés de ce travail particulièrement

pénible durant ces torrides journées d'été.

La tonte, la taille et surtout l'arrosage quasi quotidien (essentiellement avec l'eau de l'Isère du réseau d'irrigation de l'ASA des Espinasses) associés à la vigilance de nos techniciens expliquent ces si beaux résultats.



## Les nouvelles entreprises



### > YOYO PIZZA

Un nouveau « camion pizza » est installé sur la place du Champ de Mars : « YOYO PIZZA » vous accueille les jeudis et dimanches dès 17h30. Parmi ses 40 recettes de pizza, il s'en trouvera sûrement une à votre goût !

Pour réserver : 06.74.57.55.20.



### > PÂTISSERIE-BOULANGERIE ARNAUD

Avec des parents entrepreneurs dans l'âme, Dorian Arnaud et Amandine Boyer ne pouvaient qu'emboîter le pas, eux aussi habités par le sens des responsabilités, la prise d'initiative et la capacité à décider. Cette volonté forte de devenir autonome dans leurs parcours professionnels, ils l'ont réalisée tout récemment en devenant les nouveaux pâtisseries-boulangers du bâtiment la Forge, 49 place de la bascule en remplacement de « L'Antonine ».

Cette première installation, c'est aussi une belle histoire de famille, Dorian et Amandine sont devenus un couple, ont eu une petite fille Emma qui a été présente à tous les rendez-vous ! Ils ont aussi bénéficié du soutien indéfectible de leurs parents respectifs. Pour en arriver là, ils se sont avant tout bien forgés au métier. Dorian a accumulé les formations et diplômes dans les domaines : cuisine, pâtisserie, confiserie, boulangerie, le tout souvent en alternance. Avant cette belle aventure qui l'attend à Chatte, il a été ouvrier pâtissier chez Escobar à Montélimar.

Quant à Amandine, après un BEP sanitaire et social, elle a obtenu un Bac Pro Commerce en alternance dans une confiserie à l'ancienne à Lyon. Puis elle a été salariée pendant six ans chez Escobar à Montélimar !..., la boucle est bouclée, ils se sont bien trouvés, ont travaillé ensemble, ont la même vision, les mêmes passions et valeurs. Leur deuxième coup de foudre, ils l'ont eu quand ils sont arrivés à Chatte pour la première fois au milieu du champ de noyers à l'entrée sud de la ville ! Ils recherchaient une enseigne proche de la montagne, leur vœu est exaucé, souhaitons-leurs la bienvenue.

Contacts : Tél : 04.38.90.23.04 - Mail : patisseriearnaud@outlook.com - Facebook : Arnaud Patisserie Boulangerie.



### > BUISSON CHARPENTES

Christian BUISSON avait déjà exercé une activité indépendante en charpente-couverture-zinguerie mais en 2016, il a dû s'arrêter. Très vite, il a trouvé du travail en tant que salarié dans plusieurs entreprises locales. Il a terminé chef d'équipe chez Rhône-Alpes Charpentes jusqu'à sa fermeture en mai 2019.

A l'issue, l'idée de reprendre une activité indépendante lui trottait dans la tête. Toujours propriétaire du matériel et d'un véhicule de chantier, et fort d'un nouvel apport financier, il s'est relancé en adoptant le statut juridique de SASU. En outre, en marge de ses compétences premières reconnues, il est en mesure d'intervenir dans les domaines du bardage, des terrasses de piscines, des abris et chalets..., globalement tout ce qui relève de la construction bois.

Vous pouvez contacter Christian au 06.86.41.60.19 ou par mail à l'adresse suivante : christian.buisson20@orange.fr



### > CACHE CACHE

L'enseigne de prêt à porter féminin est depuis peu présente dans la zone commerciale des Gameux. En effet, depuis le 18 septembre, Marlène Dolbet, gérante affiliée à la marque, y a ouvert un nouveau magasin de 300 m<sup>2</sup>, afin de correspondre au nouveau concept développé par le groupe français Beaumanoir, pour l'ensemble de ses boutiques Cache Cache.

Mérodie Paris, adjointe de Marlène Dolbet et future responsable du magasin, vous accueille avec son équipe le lundi de 10h à 19h et du mardi au samedi de 9h30 à 19h. Contact : 04.76.36.80.78 et des infos à suivre sur les réseaux sociaux.



## > KREA'TIF

Depuis quelques années, dans cette zone commerciale de la Gloriette, de nombreux commerces ont ouvert leurs portes offrant ainsi à la clientèle une activité commerciale très variée. Peut-être manquait-il encore un salon de coiffure ? c'est chose faite depuis le 15 juillet dernier avec l'ouverture de « Kréa>Tif », salon pour dames, dans les locaux de l'entreprise Mathon. C'est Karine Troussier qui tient ce salon ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, avec ou sans rendez-vous et le samedi de 8h à 12h uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez appeler le 04.76.36.86.24.



## > LUCETTE ET FLEURETTE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Lucie Belle, artisan fleuriste, vient installer son « flower truck » sur le Champ de Mars deux fois par semaine, le mardi et le mercredi de 8h30 à 19h00.

Après l'obtention d'un CAP fleuriste et d'un BTS en négociation commerciale, la jeune femme, originaire de Saint-Sauveur, a souhaité créer sa propre activité. Passionnée par les fleurs, elle s'est forgé une expérience en magasin traditionnel durant sa formation, qu'elle a effectuée en alternance.

A présent, dans sa boutique roulante, elle propose des fleurs coupées, des plantes d'intérieur ou d'extérieur, des compositions... avec le souci du respect de l'environnement (utilisation de mousse biologique, réduction des déchets...).

Présente également à Saint-Romans et Saint-Sauveur, vous pouvez la joindre au 06.07.28.21.86 ou à : [lucetteetfleurette@gmail.com](mailto:lucetteetfleurette@gmail.com), ou bien suivre « Lucette et Fleurette » sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook).



## > PHILIPPE FAVETTO

Philippe Favetto a eu une bonne idée ! Il a un jour constaté que sa fille avait souffert lors d'un marché de Noël pluvieux d'un manque cruel d'équipements pour se protéger du froid et de la pluie. Il a donc tout récemment créé une micro-entreprise de location de matériel de réception : Barnums, mange-debout, parasol chauffant, fontaine à punch, éclairage, enceintes connectées bluetooth avec micro sans fil... Tout ce matériel performant d'origine professionnelle pouvant bien sûr se diversifier à la demande et répondant en cas de besoin aux normes alimentaires.

Été comme hiver, Philippe reste à votre disposition dans l'organisation de vos soirées, anniversaires, mariages mais répond également à la demande des associations dans la mise en place de leurs festivités. Les tarifs se situent entre 10 € et 95 € pour un week-end avec des formules. Pour prendre contact avec Philippe : Instagram : Favetto location ou Mail : [favettolocation@gmail.com](mailto:favettolocation@gmail.com) ou portable : 07.67.98.77.19.

## > BEER & CHEESE

Les locaux commerciaux de la Forge sont à présent tous occupés ! Le dernier arrivé : « Beer & Cheese » ouvert depuis le 11 octobre. Le gérant, Maxime Charbon, déjà propriétaire d'une boutique à Grenoble, sous l'enseigne « La Bulle Grenobloise », possédait un deuxième magasin à Saint-Sauveur. Il a décidé de le déménager à Chatte, dans des locaux tout neufs, où il propose une cave, la vente de charcuterie et de fromage (sur place ou à emporter) et un espace bar à vin - bière. Sa spécialité : proposer des bières locales, toutes fabriquées en région Rhône-Alpes.

Autre particularité de « Beer & Cheese » : l'organisation d'ateliers de brassage, destinés autant aux néophytes qu'aux initiés.

Heures d'ouverture : le lundi de 7h à 12h30, les mardi, mercredi et jeudi, de 7h à 12h30 et de 16h à 20h30, le vendredi de 7h à 12h30 et de 16h à 1h, le samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 1h. Contact: 06.63.80.02.67 - Site web : [www.labullegrenobloise.fr](http://www.labullegrenobloise.fr)



## Visites d'élus à Chatte

### Le Sénateur André Vallini

Dans le cadre de ses rencontres hebdomadaires avec des élus communaux, le sénateur Vallini a été accueilli le 20 septembre par André Roux et plusieurs conseillers municipaux.

A cette occasion, il a présenté son action à la commission des affaires étrangères du Sénat, ainsi que son rôle à la commission des droits

de l'homme du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il a aussi évoqué son action en faveur de la francophonie et de la langue française en lien avec le Ministère de la Culture.

Puis la discussion s'est engagée sur l'avenir des communes face à la montée en puissance des intercommunalités, le problème de l'épandage des pesticides et les dossiers d'actualité du Sud Grésivaudan.

**Le Sénateur Didier Rambaud** est attendu à Chatte le 11 octobre, pour rencontrer le Maire et échanger avec les élus locaux.

**Le Président du Conseil Départemental (CD) de l'Isère, Jean-Pierre Barbier**

A l'occasion des journées du patrimoine, le site de la Galicière a reçu la visite du Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier,



accompagné de Bernard Perazio, conseiller départemental et d'Aymeric Perroy, Directeur de la Culture et du Patrimoine au CD 38.

Guidés par Nadia et Jean-Pascal Crouzet, ils ont visité les installations de cette ancienne usine de moulage de la soie, gérée pendant plus de deux siècles par la famille Crozel, puis fermée après la Première Guerre Mondiale.

Le site, au charme intact, a attiré plus de 200 visiteurs pour ce rendez-vous annuel, qui s'est clôturé par la projection du film « Akai Tasuki : La Chronique de Tomioka », retraçant l'histoire de la filature de la soie de Tomioka au Japon, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.



## intercommunalité

### Déploiement de la fibre optique dans le département et sur la commune

Piloté par le Conseil départemental de l'Isère, le projet de réseau d'initiative publique pour le très haut débit internet est en cours. Cet important chantier, comparable à celui de l'électrification rurale, consiste à déployer 2 500 km de fibre optique dans 475 communes pour raccorder 450 000 foyers et entreprises isérois à échéance 2024 !

C'est avec le soutien et la participation financière de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté que la fibre optique va être déployée chez nous. Plusieurs communes du territoire (Chasselay, Chatte, Chevrières, Izeron, Pont en Royans, Saint-Bonnet de Chavagne et Vinay) vont ainsi accueillir des bâtiments techniques qui permettront la redistribution



d'un réseau de fibres optiques secondaires. Celui de Chatte est en construction à l'angle du parking de la piscine intercommunale.

Selon les prévisions du Département, 18 031 prises (particuliers et professionnels) seront ainsi raccordables au très haut débit dès 2021, soit 66% du total prévu à échéance 2024.



### Des ateliers parentalité avec la maison des familles

Favoriser le lien parent-enfant par des activités ludiques en duos ou par la discussion, telle est la vocation des nouveaux ateliers parentalité mis en place par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté à la maison intercommunale des familles.

Rencontres thématiques sur l'enfance, ateliers de motricité et de bien-être : de nombreux évènements gratuits sont proposés jusqu'à la fin de l'année. Une soirée débat est organisée à Chatte, le jeudi 14 novembre, « être parent d'un ado aujourd'hui » à 19h15 à la salle Collenot.

Plus d'informations sur le site Internet de S.M.V.I.C. ou auprès de la maison des familles, 7 rue du Colombier à St-Marcellin. Tél : 04.56.33.30.20. (Certains ateliers nécessitent une inscription préalable).



## Des nouvelles de notre club de foot

Une nouvelle saison a démarré, marquée par une nouvelle co-présidence à la tête du club, dirigé à présent par Philippe Louet et Wilfried Roche et l'organisation de la 6<sup>ème</sup> édition du tournoi de rentrée.

Pour cet évènement, près de 300 jeunes footballeurs régionaux étaient rassemblés au complexe du Clos. 80 bénévoles ont assuré l'accueil des équipes et du public, qui avaient répondu présents. Plusieurs entreprises partenaires ont également contribué



à la réussite de cette édition.

Convivialité et fair-play ont régné sur l'évènement. Voilà la force et l'identité de l'USC !

Côté terrain, cette année, deux nouveaux clubs ont inscrit leurs noms au palmarès de la manifestation. En U13, c'est la formation de St Martin d'Uriage qui a remporté le challenge Mamery Bamba. Chez les U11, ce

sont les Ardéchois de Mauves qui venaient à bout dans une finale très disputée, des jeunes joueurs Chattois.

En parallèle, l'USC proposait un stand en lien avec le Programme Éducatif Fédéral (fair play, thématiques sociétales...) pour mettre en avant l'engagement des clubs dans la transmission des valeurs éducatives et citoyennes auprès des jeunes.

## Une nouvelle association pour le bien-être

Créée en juin dernier, « L'odyssée vers soi » est une association dédiée à la relaxation et au bien-être. Comme nous l'explique Monique Chardon, la présidente, « il s'agit de s'offrir une pause dans son quotidien, un temps pour soi pendant lequel nous pratiquons différents exercices qui amènent à la relaxation et vers la connaissance de son monde intérieur. »

Les séances, tournées vers la détente du corps et l'apaisement du mental, sont animées par Céline Roesner. Sont proposées différentes techniques : l'ancrage, la pleine conscience, les respirations, la relaxation allongée, la visualisation. Ceci permet de développer l'attention à soi et d'atténuer le stress et l'anxiété.

Les cours ont lieu deux fois par semaine, le mardi et le jeudi de 10h00 à 11h30 à la salle du Clos, dans une ambiance sereine et conviviale, où chacun évolue à son rythme : « l'instant présent devient un cadeau. »

Pour contacter l'association :  
tél 06.70.16.79.82 ou mail :  
odyseeverssoi@free.fr

*Sylvaine Dell, Céline Roesner  
et Monique Chardon  
absente de la photo :  
Marie-Renée Pain, trésorière  
de l'association).*

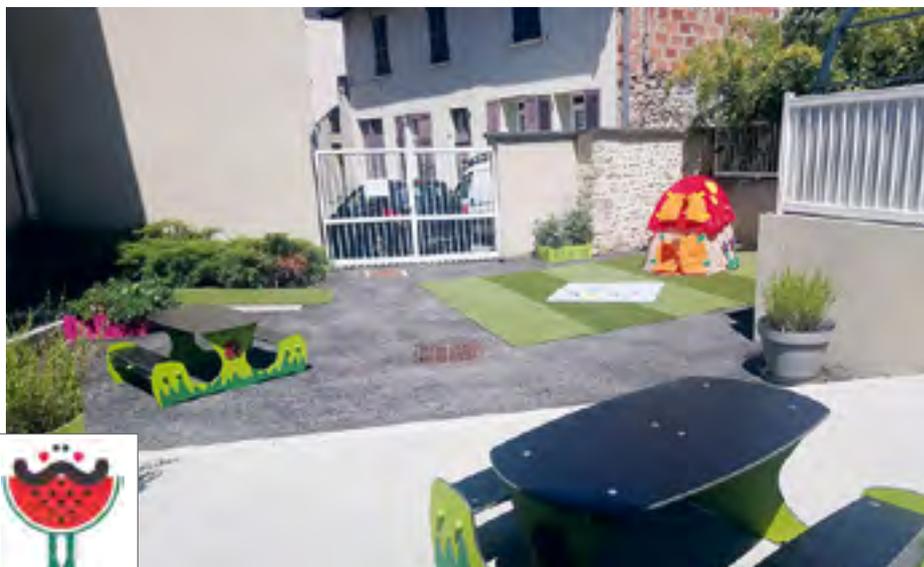


## Le plein d'animations à la médiathèque

Après un bel été où le public a pu profiter de la terrasse, la médiathèque a fait sa rentrée avec la reprise du Club Lecture et des ateliers numériques.

Pour ce dernier trimestre, les propositions d'animations et d'activités sont nombreuses : patrimoine, rencontres d'auteur, théâtre d'ombres, conférence petite enfance... et un prix littéraire pour les écoles primaires.

D'ores et déjà l'année 2020 s'annonce riche en événements : la nuit de la lecture en janvier, le salon du livre en mars. Dans cette belle dynamique, les médiathèques connectées du territoire ont désormais un nom et une identité : le réseau Pass'thèque.



## ON S'SERRE LES COUDES au printemps de Bourges !

*Notre groupe de musique Chattois ON S'SERRE LES COUDES poursuit ses pérégrinations musicales. En avril dernier il a eu l'honneur de participer au célèbre festival du printemps de Bourges dans le département du Cher. Ce festival de musiques actuelles est un événement national où se croisent artistes débutants et confirmés.*

Dans le cadre d'une convention entre les activités culturelles des industries électriques et gazières (CMCAS) et l'organisation du printemps de Bourges, des groupes musicaux de la CMCAS à l'échelon national ont été sélectionnés pour faire découvrir leur musique sur une scène ouverte du festival.

Rappelons que c'est leur victoire aux Pépites musicales de Grenoble en octobre 2018 qui leur a donné cette opportunité de jouer sur la scène de la CMCAS placée au cœur du festival.

Cette participation au « Printemps » reste donc une expérience inoubliable et une fierté de jouer sur une scène, petite certes, mais au cœur du festival. Elle a permis de belles rencontres et des échanges avec un public enthousiaste et connaisseur. Des musiciens Bretons les attendent l'été prochain à Paimpol pour les festivals de chants de marins.

Toujours dans la continuité de leur prix « Pépites musicales » le groupe a également, en juin dernier, eu l'opportunité de participer à la fête du Travailleur alpin à Fontaine, reconnue sur la scène régionale.

Cette année 2019 reste riche en événements musicaux et culturels pour leur formation avec des prestations et concerts en Drôme Ardèche et locale-

ment entre festivals, fêtes de village, milieux associatifs ... avec en point d'orgue les vendredis du parvis au musée de l'eau à Pont en Royans où nombre de Chattois se sont déplacés pour les applaudir chaleureusement.



## **Jumelage : visite des boulistes ronconais à Chatte**

*Une trentaine de boulistes ronconais ont répondu à l'invitation de l'Amicale Boules et de son président, Jacques Lacroix, du 6 au 8 septembre. Ils étaient accompagnés de sept cyclistes (avec leurs vélos !) dont le Maire, Franco Bazzoli.*



*Les maires et les présidents  
des clubs boulistes*

Au programme : visite des grottes de Choranche et de Pont en Royans en compagnie de membres du Comité de Jumelage et d'italophones chattois, tournoi de boules « lyonnaises », visite du jardin ferroviaire, de la place de Roncone, de Saint-Antoine et photo souvenir au rond-point du Jumelage.

Les cyclistes ont eu droit à deux « sorties vélo » dans le Vercors guidés par une quinzaine de membres du cyclo-club de St-Romans.

Lors d'une réception officielle, le Maire, André Roux, a souhaité la bienvenue à son homologue italien, aux présidents des clubs boulistes ronconais et chattois. Il a rappelé l'intérêt qu'il apportait à ces échanges entre associations de nos villages « jumeaux » et remercié le Comité de Jumelage

qui les a impulsés. Ces échanges toujours chaleureux et conviviaux, et celui-ci le fut particulièrement, s'inscrivent dans la continuité puisque les boulistes chattois ont d'ores et déjà programmé une visite à Roncone au printemps prochain.



*Sortie « vélo » dans le Vercors*



*Rencontre entre boulistes*

# Festivités...



## A Lans en Vercors : Une nouvelle école Léa Blain

Cette école primaire porte désormais le nom de Léa Blain car ce sont les écoliers, sensibilisés par l'histoire du Vercors qui l'ont choisi. Des représentants de Chatte étaient présents à la cérémonie d'inauguration, auprès des maîtres et élus de Lans.

Ils se sont retrouvés peu après, à Villard de Lans, aux Glovettes, devant le monument érigé à la mémoire de Léa Blain et de Rémi Lifschitz morts le 1er août 1944. Les enseignants espèrent qu'il y aura des échanges et des rencontres entre les écoliers de Chatte et ceux de Lans en Vercors.



Retour en images sur...

## La vogue

Evènement phare de l'été, la vogue édition 2019 a tenu toutes ses promesses. Grâce à l'équipe du comité des fêtes et l'engagement de tous les bénévoles, le programme était dense et varié : spectacle, ball-trap, concours de pétanque, vide-grenier, concert et bien d'autres animations ! Final en apothéose avec le superbe feu d'artifice tiré au Clos.



## La fête de la musique

Un programme modifié en raison d'une météo annoncée pluvieuse, mais carton plein pour cette nouvelle édition de la fête de la musique !

Les festivités ont débuté avec les élèves de l'école de musique, puis se sont poursuivies avec le chœur d'hommes Entresol à la médiathèque, avant le point d'orgue de la soirée : la finale du concours de chant « Si ça vous chante », dont c'était la première édition.

C'est devant une salle archi-comble et en présence d'un jury de professionnels que les 21 participants se sont succédés sur scène, offrant des prestations de grande qualité.

Après un intermède musical proposé par « L&G Quartet », annonce du palmarès : Ninon Hot, désignée grande gagnante par le public ; Maïa Miclo, 1<sup>ère</sup> dans la catégorie des 8-14 ans et Romain Meynier, arrivé en tête chez les 18 ans et plus. Aucun doute qu'une deuxième édition devrait être organisée !

Enfin, le groupe de rock « What's up » a conclu la soirée en beauté.



## Le forum des associations

Cette 8<sup>e</sup> édition a attiré une fois de plus un grand nombre de familles, venues pour la plupart s'inscrire à l'une des nombreuses activités proposées à Chatte.

C'était aussi l'occasion de découvrir la toute nouvelle Maison des Associations, à l'intérieur de laquelle une partie des stands avaient été aménagés.

Outre les animations traditionnelles, quelques nouveautés ont séduit petits et grands, avec entre autres un atelier de fabrication de marque-pages proposé par la médiathèque et de l'initiation à l'aviron en course virtuelle sur ergomètre avec le club de l'Aviron Sud Grésivaudan.

Comme le veut la tradition, la municipalité avait organisé la réception d'accueil des nouveaux habitants de la commune. Au cours des douze derniers mois, 48 nouvelles familles ont emménagé à Chatte, 5 nouvelles entreprises se sont installées dans les zones d'activités et 4 nouveaux professionnels paramédicaux exercent au pôle santé de La Forge, signes incontestables de la vitalité de notre commune !



## Le Clos

*Avant d'accueillir la maison de retraite et le stade, le Clos était une belle propriété privée façonnée par deux ou trois siècles. La maison était garnie de beaux meubles, un escalier avec une rampe en fer forgé conduisait au premier étage... Tout à côté les communs, avec l'écurie et le hangar pour abriter les calèches. Le grand parc entouré d'un mur avait été dessiné par le même paysagiste que celui du château du Périer à St Hilaire. C'était la résidence des notaires Brun.*

En 1817, J.F. Brun signa son dernier acte à Chatte. L'office était transféré à St-Marcellin dans la Grande rue. Il avait laissé des archives dont certaines dataient du 16<sup>e</sup> siècle. A partir de là, le Clos fut uniquement résidentiel.

Mademoiselle Dorey, la dernière propriétaire, nous avait transmis quelques souvenirs familiaux concernant le Clos, parmi lesquels l'occupation des Autrichiens en 1814 puis 1815 après les défaites napoléoniennes. Ils y avaient établi leur Quartier Général. Les soldats raillaient le petit Gustave Brun habillé en fille : c'était la coutume dans les familles aisées de vêtir ainsi les garçons jusqu'à l'âge de 8 ans. Ils le salueaient « batemoiselle



*L'ancienne maison de retraite.*

Gustave ». Un jour, un soldat qui avait bousculé l'enfant fut fouetté sur ordre d'un officier. Au cours de travaux, des maçons trouvèrent une bourse contenant des pièces autrichiennes.

M<sup>lle</sup> Dorey avait hérité de sa tante cette propriété. La maison ne s'animait que l'été. Chaque année, elle en louait la plus grande partie à Madame Thibaudier et sa famille, venues pour la première fois pendant la seconde guerre pour fuir les bombardements et la pénurie de leurs villes... Puis les volets se refermaient pour l'hiver. Melle Dorey regagnait Grenoble. Ne restaient que Melle Brenier installée au rez-de-chaussée, la famille Paulin puis Jacquemoud au 2<sup>e</sup> étage.

Au nord-est, des jardins étaient travaillés par des gens du voisinage ; la grande prairie servait de pâture aux

vaches de la famille Marion ou Jay. Pour les enfants du village, le Clos était un terrain de jeu merveilleux avec l'étang, les bois, la mare. C'était aussi propice aux rendez-vous galants !

Parfois la paroisse organisait un reposoir dans la grande allée de tilleuls. A partir des années 50, une grande fête était organisée au Clos au mois d'août, puis fin juin.

Dans les années 1959 -1960, Melle Dorey vendit le fond du parc au docteur Hustache et le reste à la commune de Chatte.

Celle-ci céda la maison à l'hôpital de St-Marcellin, pour en faire une maison de retraite, et transforma la prairie en terrain de sport. Melle Dorey fut très satisfaite de ces décisions. Elle souhaitait faire profiter les Chattois de sa propriété, vendue à un prix modeste.

La commune mit à sa disposition un appartement à la Perception pour y venir l'été.

La nécessité d'améliorer les conditions de vie des résidents, les risques d'inondation obligèrent l'hôpital de St-Marcellin à construire un nouveau bâtiment pour accueillir l'EHPAD.

L'ancienne maison est de nouveau propriété de la commune de Chatte. Un projet existe pour la réhabiliter mais il faut régler auparavant le problème des crues du Merdaret.



# AGENDA

**Mercredi 23 octobre 2019**

**UN TEMPS DES HISTOIRES**

à 10h30 - Médiathèque - Entrée libre

**Mercredi 23 octobre 2019**

**L'ATELIER DES PETITS ARTISTES**

de 14h à 16h30 - Médiathèque

« Viens créer ta créature fantastique en papier découpé » - Sur réservation

**Mercredi 23 octobre 2019**

**SPECTACLE DE MARIONNETTES**

à 18h (durée : 55 min) - Médiathèque

« La vallée des livres »

Théâtre d'ombres

**Mercredi 23 octobre 2019**

**JUMP KIDS PARK**

au gymnase de 13h à 17h30

pour les 0-12 ans

Tarif : 5 € (gratuit pour les accompagnateurs et les - de 1 an)

**Vendredi 25 et samedi 26**

**octobre 2019**

**14<sup>ÈME</sup> RALLYE**

**DE LA NOIX DE GRENOBLE**

**Mardi 29 octobre 2019**

**CLUB LECTURE**

de 16h à 18h - Médiathèque

**Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche**

**03 novembre 2019**

**EXPOSITION PHOTOS « LE PAYS**

**DE SAINT-MARCELLIN D'HIER À**

**AUJOURD'HUI »**

Horaires : Vendredi et samedi : 14h-19h et

dimanche : 10h-12h / 14h-19h

Salle du cinéma (1<sup>er</sup> étage mairie)

**Dimanche 03 novembre 2019**

**BOURSE AUX JOUETS** (uniquement)

de 8h à 15h - Salle Alexandre Collenot

1<sup>ère</sup> édition organisée par Familles Rurales

Association de Chatte

Restauration rapide sur place

3 € la table / 5 € les 2

Inscriptions : afrchatte@laposte.net

ou 06.35.94.70.14

**Samedi 09 novembre 2019**

**REPAS DANSANT DE L'AMICALE DES**

**DONNEURS DE SANG**

12h - Salle Alexandre Collenot

animé par l'orchestre Magali Perrier

Traiteur : A table (26 €/personne)

Contact : 04.76.64.93.28

**Dimanche 10 novembre 2019**

**VENTE DE BOUDINS, CAILLETES ET**

**SAUCISSONS**

par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

8h devant la caserne

**Jeudi 14 novembre 2019**

**SOIRÉE DÉBAT « ÊTRE PARENT D'UN**

**ADO AUJOURD'HUI »**

19h15 - Salle Alexandre Collenot

organisée par la Maison des familles de S.M.V.I.C.

**Vendredi 15 novembre 2019**

**« OPÉRATION PETITE ENFANCE »**

**Conférence chantée d'Agnès Chaumié**

19h - Médiathèque

suivie d'un apéritif partagé

**Samedi 16 et dimanche 17**

**novembre 2019**

**EXPOSITION « PHOTOS DE CLASSE À**

**IDENTIFIER DES ANNÉES 90 »**

Opération d'archivage organisée par

Amedeus

de 10h à 18h - Salle Alexandre Collenot

**Samedi 16 novembre 2019**

**LOTO DU SOU DES ÉCOLES**

20h - Espace Vincendon Dumoulin

Nombreux lots à gagner !

**Vendredi 22 novembre 2019**

**DON DU SANG**

de 16h30 à 19h45

Salle Alexandre Collenot

**Dimanche 24 novembre 2019**

**VIDE-GRENIER**

organisé par l'Harmonie

Ouvert au public de 8h à 17h

Espace Vincendon Dumoulin

Restauration sur place

Entrée public : 1 € (+ de 14 ans)

Contact : 06.47.89.82.00 - harmonie.

chatte@outlook.com

**Dimanche 24 novembre 2019**

**REPAS DANSANT DE LA FNACA**

12h - Salle Alexandre Collenot

animé par l'orchestre Marcel River's

Traiteur : Sainte-Philomène

Inscriptions auprès de Bernard Duret

**Mardi 26 novembre 2019**

**CLUB LECTURE**

de 16h à 18h - Médiathèque

Rencontre avec Gilbert Vincent-Caboud

autour de son livre « les vies intérieures »

**Samedi 30 novembre 2019**

**MARCHÉ DE NOËL (2<sup>E</sup> ÉDITION)**

**DE L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS**

**PORTE DE LA GLORIETTE**

présence d'exposants et marché artisanal

de 10h à 17h

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019**

**MATINÉE BOUDINS**

**ORGANISÉE PAR L'USC**

à partir de 8h - Stade du Clos

**Mercredi 04 décembre 2019**

**REPAS DE NOËL DES AÎNÉS**

**OFFERT PAR LE CCAS**

12h - Espace Vincendon Dumoulin

**Samedi 07 décembre 2019**

**LOTO DE LA MFR**

20h - Espace Vincendon Dumoulin

## LES ATELIERS NUMÉRIQUES



**À LA MÉDIATHÈQUE :**

**le mercredi matin**

**de 10h à 12h**

• Initiation aux outils informatiques et Internet

• **NOUVEAU :** Ateliers d'approfondissement

Calendrier des prochaines séances :

**06 novembre, 20 novembre,**

**04 décembre, 18 décembre.**

Sur inscription le lundi de 14h à 15h30

au 04.76.38.46.24 (nombre de places

limitées)

**Mardi 17 décembre 2019**

**SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ**

**ORGANISÉE PAR L'AFR ET LES**

**ÉCOLES**

de 16h30 à 19h

Salle Alexandre Collenot

**Samedi 21 décembre 2019**

**SPECTACLE JEUNESSE**

**(CONTES DE NOËL EN ORIGAMI)**

10h30 - Médiathèque

**Samedi 21 décembre 2019**

**CONCERT DE NOËL**

avec le chœur d'hommes Entresol et la

chorale mixte Chant'Rives

20h30 - Eglise

**Mercredi 08 janvier 2020**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE**

**L'ÂGE D'OR**

14h - Salle Alexandre Collenot

**Vendredi 17 janvier 2020**

**CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA**

**MUNICIPALITÉ**

18h30 - Salle Alexandre Collenot

**Samedi 18 janvier 2020**

**NUIT DES BIBLIOTHÈQUES**

**À LA MÉDIATHÈQUE**

(Vente de livres de 16h à 19h puis atelier

d'écriture à 19h)

**Samedi 18 janvier 2020**

**MESSE DE LA SAINT-VINCENT**

avec la participation de l'Harmonie et du

chœur paroissial

18h - Eglise

**Du jeudi 23 au samedi 25 janvier 2020**

**LES SOIRÉES DU CINÉMA ITALIEN**

organisées par le Comité de jumelage

Samedi soir : film suivi d'un repas italien

Salle Alexandre Collenot

**Samedi 25 janvier 2020**

**LOTO DE L'USC**

20h - Espace Vincendon Dumoulin